

## ARRÊTÉ N°2026-DRJH-049

## PORTANT DELEGATION DE FONCTIONS A MADAME THÉRÈSE PETIDENT

Le maire de la ville d'Auxerre,

Vu l'article L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que tous les adjoints ont reçu délégations,

Considérant que Madame Thérèse PETIDENT a été élue conseillère municipale aux élections du 22 mars 2026,

Arrête,

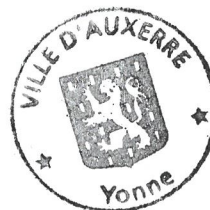
**ARTICLE 1er :** Madame Thérèse PETIDENT est nommée conseillère déléguée chargée de l'enseignement supérieur et de la vie scolaire et étudiante

**ARTICLE 2 :** Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera remise à :

- Thérèse PETIDENT,
- Bruno BOSVY
- La Direction Générale des Services
- La Trésorerie

Le

11 mai 2026



Le Maire,

Mathieu DEBAIN